

1.

Débitrice: SOCIÉTÉ AMI SA, Le Trési 3,
1028 **Préverenges**
2.

Remarques: A vous, tous tiers intéressés.
Vous êtes cités à comparaître à mon audience du jeudi 30 octobre 2003, à 9.30 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, Rte de St-Cergue 38, pour voir statuer sur la demande de prolongation de 9 mois (art. 295 al. 4 LP) du sursis concordataire présentée à ses créanciers par la SOCIÉTÉ AMI SA, représentée par Me Marc-Olivier Buffat, avocat à Lausanne.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation de la débitrice et formuler toutes observations utiles.

Tribunal d'arrondissement de la côte
1260 Nyon

(01175360)